



# ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE MARINE

1783-1787

**R**éimpression en fac-similé de l'édition originale publiée par Panckoucke, Paris, 1783-1787, citée dans la bibliographie Polak, sous le N° 3161.

Cette œuvre devenue introuvable est pour la première fois mise à la disposition de tous les amateurs de marine ancienne. Le premier choix de Jean Boudriot est ce monument, somme de toutes les connaissances théoriques et pratiques sur la marine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Un ensemble documentaire jamais égalé**

Les travaux des plus grands spécialistes sont regroupés dans cette encyclopédie qui constitue à elle seule toute une bibliothèque, éditée sous le patronage de l'ACADEMIE DE MARINE.

**Une illustration prestigieuse**

VIAL DU CLAIRBOIS a regroupé en 175 planches de haute qualité plus de 1500 figures traitant de tous les sujets touchant à la marine : plans, constructions, charpente, mâture, gréement, corderie, voilure, artillerie, manœuvre du navire et tactique de combat.

**Trois volumes bourrés de faits**

Les ingénieurs, les constructeurs, les marins, les administrateurs et les juristes dispensent dans les 2400 pages du texte d'une rare densité tout le savoir, tous les faits, tous les chiffres. Aucun sujet n'est étranger aux auteurs de l'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE ; nous prenons connaissance de la science de l'ingénieur mais aussi des dures réalités de la vie à bord, nous apprenons ce que gagnent un mousse ou un amiral, ce que contient la caisse aux médicaments du chirurgien. Nous découvrons qu'une prise rapporte quelques livres au matelot et qu'elle enrichit le capitaine ou l'amiral.

## COMPOSITION DE L'OUVRAGE

Ouvrage en 4 volumes

- Atlas de 175 planches (1 500 figures), format Grand in-4°, papier Vergé édition ivoire 115g, sous emboîtement pleine toile bleu marine comprenant:  
88 planches format 23 x 31 cm,  
72 planches, format 46 x 31 cm,  
13 planches format 60 x 31 cm,  
1 planche format 60 x 43 cm,  
1 planche format 100 x 31 cm.

- Trois tomes de texte, format in-4°, papier Vergé édition ivoire 90g, reliure pleine toile bleu marine avec tranche-fil et signet.  
Tome I (728p.) AAA... DES,  
Tome II (784p.) DES .. MUN,  
Tome III (896 p.) MUN .. ZZZ.  
- Annexe originale brochée de 64p. comportant tables des figures et renvois méthodiques

Réimpression en fac-similé de l'édition originale publiée par Panckoucke, Paris, 1783-1787, décrite dans la bibliographie Polak, sous le N° 3161.

## PROPOS SUR L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE

Il importe de situer cette encyclopédie par rapport à la "Grande Encyclopédie" en 28 volumes publiée entre 1751 et 1766. Dans celle-ci la partie «Marine» est fort médiocrement traitée par le sieur Belin et texte et planches consacrés à la marine ne méritent guère notre attention.

À partir de 1761 l'Académie des Sciences prend l'initiative de publier une "Description des arts et métiers". La publication s'effectue sous forme de cahiers format grand in-folio, ceci parfois cause de confusion avec la Grande Encyclopédie. Au total 113 cahiers seront publiés entre 1761 et 1789.

La marine fait l'objet de trois recueils :

ROMME : - Description de l'Art de la mâture (1778)  
- L'art de la voilure (1781)

CHAPMAN : - Traité de la construction des vaisseaux (1779)

La partie consacrée à la marine est donc de qualité mais insuffisante.

En 1781, le libraire Panckouke lance «L'Encyclopédie Méthodique». Il obtient de l'Académie que la rédaction de la partie marine soit confiée à E.N. Blondeau l'un des membres les plus actifs de cette académie pouvant bénéficier de toutes les ressources de celle-ci. Blondeau va s'adjoindre un de ses collègues, l'ingénieur constructeur Vial du Clairbois.

Ce sont donc deux savants ayant une parfaite connaissance du sujet qui auront la responsabilité de cette publication.

Blondeau meurt en 1783 et c'est à Vial du Clairbois seul que revient la responsabilité de la publication. Celle-ci s'achèvera en 1787 et comprendra 3 volumes de texte in 4° et 1 volume de planches grand in 4° ; l'ensemble est d'importance puisque l'on compte environ 2 400 pages de texte et 175 planches.

Un tel travail effectué en quatre années n'a été possible qu'en incorporant à l'encyclopédie des ouvrages publiés antérieurement. Et si Vial du Clairbois a quelque peu abusé de cette facilité, son choix a été fort heureux et nous en sommes les bénéficiaires puisque les principaux «emprunts» ont été effectués dans les ouvrages suivants :

Duhamel du Monceau : - L'Art de la corderie (1747)  
- Éléments de l'architecture navale (1752)  
- De l'exploitation des bois (1764)  
- Du transport et de la conservation des bois (1767)

Romme : - L'art de la mâture (1778)  
- L'art de la voilure (1781)

Bigot de Morogues : - Tactique navale (1763)

Berthoud : - Traité des horloges marines (1773)

Lescallier : - Vocabulaire des termes de marine (1777)

Bouguer : - Traité du navire (1746)

A ceci s'ajoutent de nombreuses planches tirées de «Architectura navalis mercatoria» (1768) de Chapman, les textes des ordonnances pour la marine de 1765, 1776 et 1786, le dictionnaire de Saverien (1758), le manuel des marins (1773) de Bourde de Villehuet ainsi que de nombreux mémoires rédigés par des membres de l'Académie de marine.

Bref, l'Encyclopédie constitue une réunion d'informations exceptionnelle. L'ordre alphabétique conduit à un classement inévitablement arbitraire, qui sous une apparence ordonnée constitue en fait «un très riche désordre», nécessitant un effort mais toujours récompensé pour le lecteur véritablement intéressé.

L'éditeur de cette réimpression a très heureusement ajouté à l'ouvrage un supplément indispensable, destiné à faciliter les recherches, dans lequel figurent :

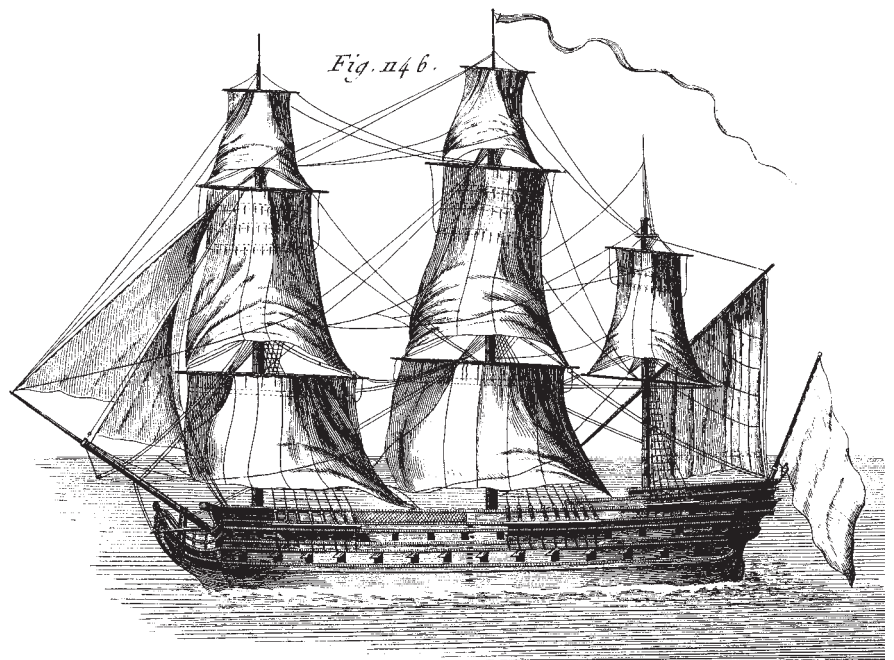
Un détail analytique des principaux articles,

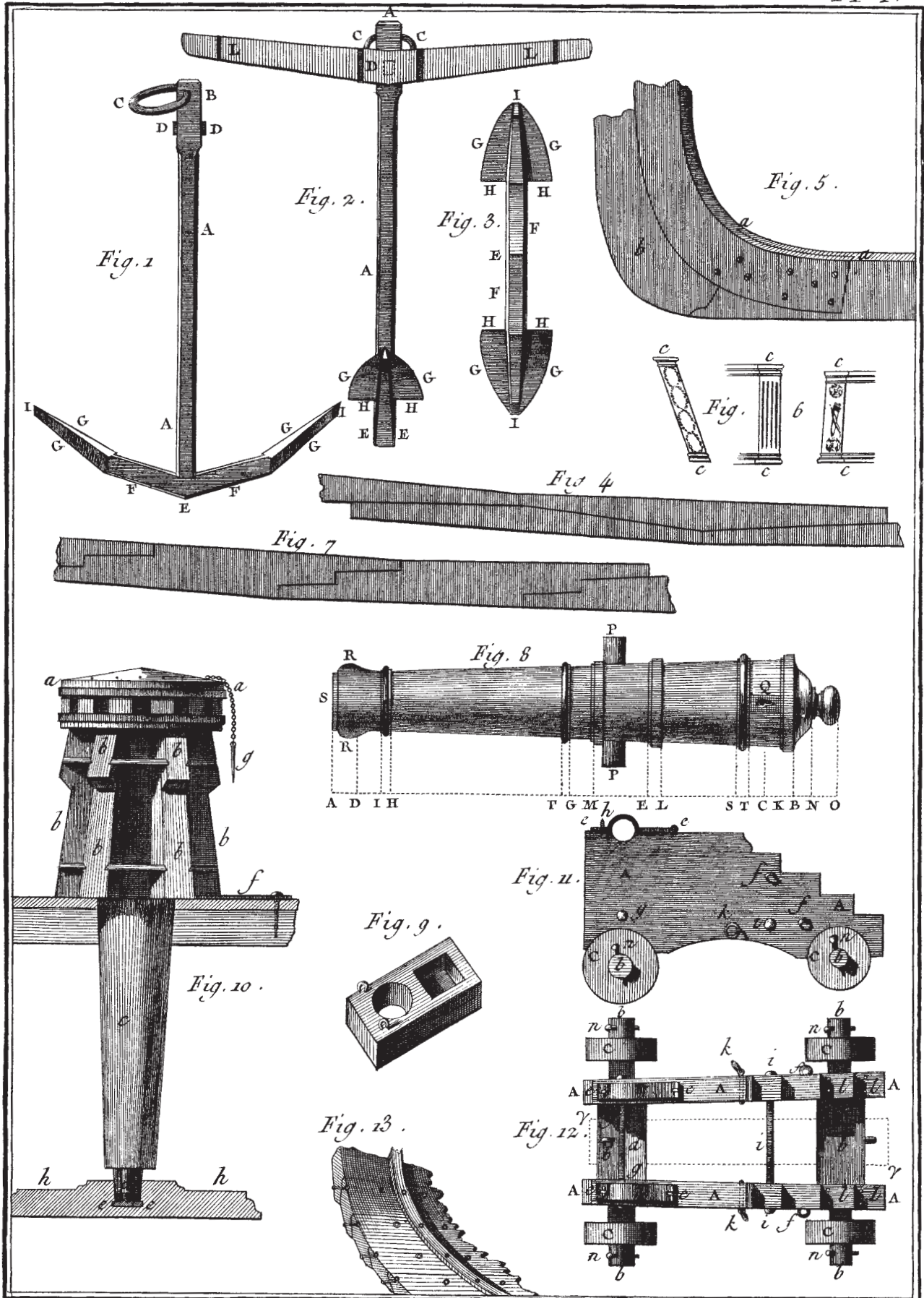
Un index des figures renvoyant au texte,

Un renvoi des mots aux figures,

Un glossaire des principaux termes de marine renvoyant aux articles,

Une bibliographie des ouvrages cités ou utilisés.





Marine.

Benard delincent



A P P

APPARCELADO, fond uni. (B.)

APPAREIL, f. m. disposition mécanique pour quelque manœuvre, qui demande de grandes forces; *appareil de carène*, disposition pour abatre un vaisseau en carène; *l'appareil de mâture* est celle pour mâter ou démâter les mâts majeurs des vaisseaux. *Appareil pour lancer un vaisseau à l'eau*, *appareil pour le haler sur une cale*, *appareil pour relever un vaisseau échoué ou coulé bas*: dispositions pour exécuter ces manœuvres. Dans les arsenaux de marine, ce sont les officiers de port qui sont chargés de faire une grande partie de ces appareils: comme il n'est pas dit qu'on y emploie les moyens les plus simples, & que d'ailleurs il se présente souvent des cas particuliers qui déconcertent la routine, il convient que ces officiers aient de bonnes connoissances de théorie en mécanique: cependant ce n'est que tout récemment, sous le ministère de M. le marquis de Castries, qu'ils viennent d'être assujettis à quelque étude de géométrie. (V\*\*)

APPAREILLAGE, f. m. l'action d'appareiller ou effet résultant de cette action. *Ce vaisseau a manqué son appareillage*, nous a abordé dans son appareillage: il a fait un bel appareillage. (V\*\*)

APPAREILLER, v. n. ce verbe exprime la réunion de plusieurs manœuvres d'un vaisseau, dont le but est de quitter l'endroit où il étoit mouillé & de mettre à la voile.

Avant de détailler la façon d'appareiller, je supposerai que le vaisseau est défaffourché, & qu'il vire au cabestan pour lever sa dernière ancre, parce que c'est de ce moment-là seulement, que le verbe *appareiller* a son application: je supposerai aussi que le vaisseau est évié debout au vent, position dans laquelle il se trouve le plus souvent, & que l'on veut abatre sur tribord, le temps d'ailleurs étant beau & maniable.

Les voiles doivent être ferrées tandis que l'on vire, parce que le vent en les frappant, tendroit à éloigner le vaisseau de son ancre, & augmenteroit conséquemment la force qu'il est nécessaire de faire au cabestan. On doit cependant excepter de cette règle générale, le cas où un courant viendrait à prendre le vaisseau, & à le faire courir sur son ancre; car alors on doit contre-balancer cette force, en brassant le perroquet de fougue sur le mâ, dans la crainte que le vaisseau n'engageât son cable autour de son ancre. Il est bon qu'au moins, les deux huniers ne soient tenus que par des fils de caret, parce qu'il est alors très-facile de les déferler promptement quand le moment vient de s'en servir. Lorsque le vaisseau est presque apic, on déferle & on borde les huniers & le perroquet de fougue: si l'équipage n'étoit pas assez nombreux pour virer en même temps, il faudroit mettre le linguet au cabestan, & faire monter tout le monde pour donner la main à la manœuvre. Je regarde comme nuisible de hisser le grand hunier; mais il faut toujours hisser tout haut, ou en partie, le petit hunier & le perroquet de fougue, & tenir les focs tous prêts à l'être. L'usage

A R T

chefort un détachement de trois compagnies: au surplus, voyez CANONNIERS. (V\*\*)

ARTILLEUR, celui qui sert dans l'artillerie, à l'artillerie. (V\*\*)

ARTIMON, f. m. on donne le nom d'*artimon*, au bas mâ le plus en arrière du vaisseau, à la vergue que ce mâ supporte, & à la voile qui y est envergée. Lorsqu'on veut parler de la voile, on se contente de dire l'*artimon*; mais lorsqu'on veut désigner le mâ ou la vergue, on dit le mâ d'*artimon*, ou la vergue d'*artimon*. On distingue aussi par le mot *artimon*, les manœuvres qui ont des noms génériques & communs pour tous les mâs, & qui servent au mâ, à la vergue, ou à la voile d'*artimon*; la drisse d'*artimon*, les carques d'*artimon*, &c.

Le mâ, ainsi que la vergue, sont faits pour l'usage de la voile: mais il faut placer le mâ avant de placer la vergue, & on place la vergue avant de placer la voile; c'est aussi l'ordre que je vais suivre en parlant du mot *Artimon*.

Mât d'*artimon*. Le mâ d'*artimon* est le plus petit des trois bas mâs du vaisseau; il peut avoir en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzième partie de cette longueur forme le ton du mâ; son plus fort diamètre est de la trentefixième partie de sa longueur, & son plus petit diamètre est de la cinquante-quatrième partie de cette longueur, ou, ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand: ainsi un vaisseau qui auroit quarante-huit pieds de bau, auroit un mâ d'*artimon* de quatre-vingt-quatre pieds de longueur; le ton de ce mâ seroit de 7 pieds; son gros diamètre de deux pieds quatre pouces, & son petit d'un pied six pouces huit lignes. Ces règles ne sont pas invariables.

L'usage assez général aujourd'hui est de donner à ce mâ les dimensions suivantes.

Rangs des vaisseaux.	Largeurs hors membres.	Longueur du mâ.	Grandeur diamétrale.	Ton.
80 can.,	47 pi.	76 pi.	24 po.	9 pi.
74	44	73	22	8
64	41	68	18 $\frac{3}{4}$	7
26 { de 12 enbat-terie. }	34	60	17	7

Le mâ d'*artimon* a, ainsi que les autres bas mâs, des jottereaux pour soutenir les barres sur lesquelles porte la hune; son pied ne descend pas dans la cale, mais il porté dans la carlingue, mise sur le premier pont.

Voici l'ordre que l'on observe dans le capelage du mâ d'*artimon*; on commence par les pandeurs des palans de mâ: on capele ensuite les deux premiers haubans de tribord de devant, formés par